

ARDOIX



**Bulletin
Municipal N° 3**

Janvier 1991

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
ETAT CIVIL RECENSEMENT	4
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR	4
URBANISME P.O.S.. D.P.U.	5
RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 1990	5
EGLISE	6
CIMETIERE	7
C.A.U.E. - O.P.A.H.	7
SECRETARIAT REPAS NOEL 3 ^e AGE	8
VIE SCOLAIRE	8
LES ECOLES	9
LISTE DES ASSOCIATIONS	11
LES ASSOCIATIONS	11
CALENDRIER DES FETES	15
PHOTOS RETRO	16

EDITORIAL

Une nouvelle année se présente. Votre Conseil Municipal, en place depuis bientôt deux ans, tient à vous présenter ses vœux les plus chers.

Nos ambitions, qui sont d'améliorer la qualité de vie de chacun et les infrastructures de notre commune, commencent à voir le jour à travers diverses réalisations et différents projets que nous avons mis en œuvre.

La rénovation de notre Eglise a permis à cet édifice de retrouver un nouveau visage intérieur. L'agrandissement du cimetière ne saurait tarder. Des efforts considérables en matière de voirie ont vu le jour grâce à l'élargissement de routes communales très fréquentées.

L'an 91 verra l'extension du réseau d'assainissement aux quartiers du Rapot et jeu de boules. L'O.P.A.H. entre dans sa première année de fonctionnement et vous êtes nombreux à y participer.

De grandes opérations sont à l'étude : salle polyvalente, cantine scolaire, salle 3^e âge, maison des jeunes...

Ces projets sont la résultante d'une réflexion concertée entre la municipalité et les différentes associations. C'est par la participation active de chacun d'entre vous à la vie collective qu'ARDOIX prospèrera.

Je sais que beaucoup de travail nous attend encore. Vous pouvez compter sur la motivation, l'enthousiasme et le dynamisme de votre équipe municipale dévouée, pour continuer à mener à bien tous ces projets.

Le Maire
Richard DUCLOT

RESULTAT RECENSEMENT 1990

Population totale : 702

243 résidences principales
54 logements occasionnels
et résidences secondaires
31 logements vacants

ETAT CIVIL 1990

NAISSANCES : 8

13.2.90, Charlène,
2^e enfant chez Corine et Eric
ROUMEYSI.
31.3.90, Benoît,
3^e enfant chez Nicole et Gilles
SASSOLAS.
26.4.90, Mathis,
2^e enfant chez Nicole et
Gabriel CLARARD.
28.5.90, Romain,
3^e enfant chez Françoise et
Roland ROUX.
16.6.90, Rémi,
2^e enfant chez Blandine et
Christophe BOUCHET.
02.7.90, Germain,
2^e enfant chez Maryse et
Antoine RACAMIER.
17.7.90, Rémi,
1^{er} enfant chez Bernadette et
Philippe VEYRIER.
10.8.90, Manon,
1^{er} enfant chez Véronique et
Stéphane BESSEAT.

MARIAGES : 3

23.6.90, Isabelle TOURON et
Alain CHATRON.
25.8.90, Myriam DEYGAS et
Bruno JEAN.
29.9.90, Yvan FEASSON et
Valérie CLEMENCON (à
Quintenas).

DECES : 4

11.6.90, Louis FONTANET,
61 ans.
18.9.90, Victor FRAISSE,
88 ans.
20.10.90, Henri LESTRAS,
82 ans.
14.11.90, Claudius GRANGE,
87 ans.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

Les tarifs communaux :

Droit de raccordement au réseau
d'assainissement reliant la station d'épuration 2 000 F.
Droit de raccordement au réseau
d'assainissement pour le hameau de Cormes 500 F
(Fosse septique obligatoire).

Taxe de construction 500 F.

Location salle des fêtes :

Habitants de la commune 300 F.
Association 200 F.
+ 1 location gratuite annuelle.
Personnes extérieures 500 F.
Une caution de 1 000 F sera demandée
pour les locations privées.

Location terrain communal :

Sociétés organisatrices de fêtes à but lucratif 250 F.

Les services publics :

Gendarmerie de Satillieu Tél. 75 34 96 31
Sapeurs pompiers Tél. 18 (urgence)
ou 75 33 28 99

Chef de corps,
Adjudant chef Robet VERNET Tél. 75 34 43 91

MAIRIE Tél. 75 34 40 04

Ouverture du Secrétariat au public

Lundi et mardi 10 à 12 h.
Jeudi 16 à 18 h.
Vendredi 10 à 12 h et 14 à 16 h.
Samedi 9 à 12 h.

Permanence du Maire

Lundi matin de 11 h à midi ou sur rendez-vous

Permanence du 1^{er} adjoint

Samedi de 11 à 12 h.

Agence postale Tél. 75 34 45 86

Lundi au vendredi de 8 h 30 12 h et de 14 h 16 h 15.

Samedi de 8 h 30 à 11 h 30.

Ecole publique Tél. 75 34 50 24

Directeur : M. ROMESTANT

Ecole privée Tél. 75 34 46 89

Directrice: M^{me} ROUCHIER

Transports :

Ramassage scolaire pour SATILLIEU et ANNONAY

Service du marché de ST VALLIER :

les premiers jeudis de chaque mois assuré par Les Courriers
Rhodaniens.

Ordures ménagères :

Ramassage les mardis et vendredis matin.

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS ET DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Depuis 1986 la commune est dotée d'un plan d'occupation des sols.

Ce plan est applicable sur tout le territoire de la commune et sert à délimiter les zones réservées à la construction, à l'industrie ou à la culture.

Dénomination des zones :

– Zones urbaines (U)

Zone UA : Zone dense où les bâtiments sont en général construits en ordre continu (village, hameau).

Zone UB : Zone moyennement dense où les bâtiments à usage principalement d'habitation individuelle ou collective sont soit en ordre continu soit en ordre discontinu.

Zone UC : Zone pavillonnaire peu dense.

Zone UI : Zone d'activité artisanale ou industrielle.

– Zone naturelle ou non équipée (N).

Zone NA : Zone naturelle insuffisamment équipée ou non équipée réservée à une urbanisation ultérieure.

Zone NB : Zone naturelle desservie par des équipements insuffisants dans laquelle des constructions sont déjà édifiées.

Zone NC : Zone naturelle qu'il convient de protéger intégralement en raison de sa valeur agricole de terre ou de la richesse du sol ou du sous-sol.

Zone ND : Zone non équipée qu'il convient de protéger en raison de la qualité des sites, des paysages et de leur institut esthétique ou écologique.

Au cours de l'année 1990 le Conseil Municipal a décidé d'instituer un « droit de préemption urbain »

Pourquoi cette décision ?

Ce droit a pour but de permettre à la commune d'acquérir par priorité des biens mis en vente dans le but de réaliser des actions d'aménagement à l'intérieur des zones du plan d'occupation des sols sur lequel porte le « droit de préemption ».

Ces actions d'aménagement peuvent être :

- La réalisation d'équipement collectifs.
- La constitution de réserves foncières en vue de réalisations futures.
- L'organisation, l'accueil ou le maintien des activités économiques.

Le droit de préemption a été institué sur l'ensemble des zones U et NA du plan d'occupation des sols.

RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS 1990

TRAVAUX EGLISE

Electricité Lapize de Sallée	179 240,18 F
Peinture Doron	202 448,46 F
Menuiserie Coste Chareyre	42 560,31 F
Maçonnerie Rouby Goudard	312 894,39 F
Architecte Bérenger	106 707,27 F
Total TTC	843 850,61 F
Subvention Conseil Général	109 430 F
Subvention D.G.E.	145 906 F
Subvention Comité Paroissial	61 671 F

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

Entreprise retenue : Ducoin	292 238 TTC
Subvention Conseil Général	72 000 F

TRAVAUX ECOLE PUBLIQUE

Réfection de l'ancienne classe	78 488 TTC
Subvention Conseil Général	38 619 F

MOBILIER SCOLAIRE - ECOLE PUBLIQUE

Mobilier	11 090 TTC
Subvention Conseil Général	5 610 F

VOIRIE GOUDRONNAGE S.I.V.M.

Chemin du bas du village	26 051 TTC
Chemin d'Eclassan	37 951 TTC
Chemin de la Croisette	114 350 TTC

VOIRIE COMMUNALE

Elargissement route de Cormes estimé à ...	25 000 TTC
Lavoir de Cormes	13 046 TTC
Achat débroussailleuse	71 160 TTC
Reprise de l'ancienne	8 000 TTC

PARQUET DANSANT

28 393 TTC

PLAQUES DES RUES

6 748 TTC

FERMETURE STADE DE BRENIEUX

Coût total	30 430 TTC
Subvention Conseil Général	10 263 F
Participation d'Ardoix	8 093 F

ACHAT TERRAIN DE

André VERNET 1549 m²

54 215 TTC

MATERIEL INFORMATIQUE

Coût	64 737 TTC
Subvention Conseil Général	10 000 F

MOBILIER INFORMATIQUE

Coût

22 295 TTC

EGLISE



Le samedi 22 septembre 90 a eu lieu l'inauguration de l'Eglise St-Didier d'ARDOIX, après sa rénovation, en présence de :

M. Le PREFET de l'ARDECHE,
M. TORRE, Président du Conseil Général,
M. le SOUS-PREFET,
M. PERBET, Député,
M. GIRAUD, Conseiller Général,
M. BRUNEL, Président du SIVM
et beaucoup d'autres personnalités.

La population a été nombreuse à participer à cette inauguration.

Au cours de la visite de l'édifice sous la conduite de M. Claude Bérenger, architecte chargé de cette rénovation, tous les invités ont pu remarquer la qualité du travail réalisé par les différentes entreprises.

Les participants ont été conviés à la salle des fêtes où un sympathique buffet, préparé par M. Géral, traiteur à Quintenas, les attendait.



AGRANDISSEMENT CIMETIERE

Le 13 mai 1988, le Conseil Municipal d'Ardoix décidait l'achat de la parcelle D460 d'une superficie de 1398 m², jouxtant l'actuel cimetière.

Le 16 mars 1990, le Conseil Municipal approuvait le projet présenté par la DDE et sollicitait une subvention auprès du Conseil Général.

L'appel d'offres restreint lancé en octobre 90 a vu retenir l'entreprise Ducoin de Quintenas (séance d'ouverture des plis du mardi 8 janvier 1991) pour un montant de 292 238 F.

L'agrandissement du cimetière permettra la création d'environ 120 emplacements.

Le prix des concessions sera fixé par le Conseil Municipal une fois les travaux terminés.

C.A.U.E.

Le C.A.U.E. (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche) a aidé le Conseil Municipal dans sa réflexion sur l'implantation d'un certain nombre d'équipements dans le respect du bâti et de l'environnement.

Cette réflexion a porté sur l'implantation d'une cantine scolaire, une salle polyvalente, une salle pour les jeunes, une salle pour le 3^e âge.

Un site paraissait bien correspondre au développement de certains de ces équipements.

C'était l'ancienne école privée et le théâtre.

Des négociations se sont alors ouvertes entre la municipalité et l'association propriétaire pour un achat éventuel ou une location.

Ces négociations n'ont pu aboutir. Alors pour permettre une autre implantation de ces projets et pour choisir l'architecte qui sera chargé de cette réalisation, il a été organisé le 8 octobre 1990 un concours sur le thème d'un équipement rural d'animation.

M. DORGNON de St Péray a été retenu par le Conseil Municipal parmi les cinq architectes ayant présenté un projet.

Pour l'instant ces projets sont en phase de concertation avec les associations de la commune pour permettre une définition plus précise.

L'équipe municipale a pu apprécier dans ce travail de préparation la collaboration du C.A.U.E., l'efficacité et la compétence de ces animateurs.

Nous aurons bien sûr l'occasion de reparler de ces projets pour les suivre au fur et à mesure de leur réalisation.

O.P.A.H.

Après une année d'étude, l'OPAH est entrée dans sa phase de fonctionnement.

Il est maintenant possible aux personnes ayant rencontré l'animateur de l'UCALA-PACT, M. ESCOFFIER, de commencer à monter leur dossier pour la réalisation de leur projet.

Il faut noter l'intérêt de la population d'ARDOIX pour cette opération.

En effet, M. ESCOFFIER a rencontré 29 personnes. Sur ces 29 logements :

18 appartiennent à des propriétaires occupants,

10 à des propriétaires bailleurs,

1 logement (gîte) ne peut prétendre aux aides.

Cette opération d'OPAH se déroule sur 3 ans.

Les personnes qui veulent profiter des aides octroyées pour la rénovation ou l'amélioration de leur logement peuvent encore se rendre aux permanences de 10 h 30 à 12 h, en mairie de Satillieu, les 1^{er} et 3^e mercredis, de 10 h 30 à 12 h, en mairie de Quintenas, les 2^e et 4^e mercredis.

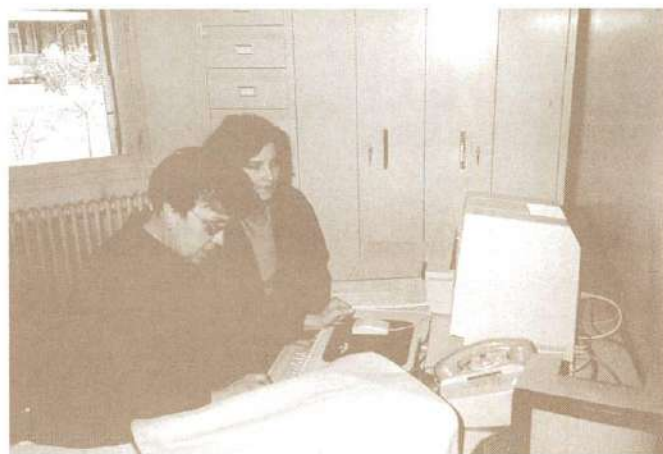
Les frais engagés par la commune pour l'étude de l'OPAH se montent à 11 135 F.

Ensuite le financement pour permettre la mise en place de l'assistance nécessaire au montage et au suivi des dossiers revient pour la commune d'ARDOIX à un coût net de 25 163,96 F. pour les 3 années à venir.

Cet investissement permettra dans le cadre de cet OPAH d'aider à la restauration de patrimoine immobilier pour développer l'offre des logements locatifs et surtout de revitaliser l'artisanat.

SECRETARIAT

Jeanne DUCLOT est secondée depuis maintenant 5 mois par Evelyne PIREYRE, employée de bureau à temps partiel.



REPAS DE NOEL DU 3^e AGE

Offert par la municipalité et le C.C.A.S., et préparé par Régis POINARD.

Cette journée du 7 décembre s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Musique, danses et chansons furent accompagnées par l'accordéon et la batterie d'un groupe de musiciens fort apprécié.



VIE SCOLAIRE

Les écoles primaires d'ARDOIX constituent la plus grande entreprise de notre commune pour l'année 1989-1990.

98 enfants animaient notre village, soit 14 % de la population. Ce nombre est en hausse pour la présente année scolaire (102).

La municipalité se veut attentive à cette jeunesse en aidant directement ou indirectement les écoles.

L'équipe communale est fière que dans son milieu les enfants aient un enseignement de qualité, riche d'animations périscolaires.

ADDIM : Cette association continue d'intervenir dans les écoles au rythme d'une séance tous les

15 jours dans les classes primaires.

Cette animation est subventionnée à 40 % par le Conseil Général et à 60 % par la commune.

En 1989-1990 la commune a réglé 4560 F.

LANGUE ETRANGERE

L'idée de sensibiliser et d'éveiller les enfants à une autre langue vivante dès la maternelle a enthousiasmé l'équipe municipale. Celle-ci dans sa séance du 16 mars a voté pour subventionner à 100 % des cours d'anglais dans les 2 écoles.

Selon l'âge, les enfants bénéficient d'animations allant de 30 à 45 mn

par semaine. Sous forme ludique, ils s'habituent et intériorisent une autre langue qui leur sera plus familière et moins difficile à l'entrée en 6^e.

CLASSES DE DECOUVERTE

La municipalité a augmenté de 50 % sa participation pour les classes transplantées.

C'est l'occasion pour nos enfants de découvrir d'autres paysages et d'autres activités que ceux qu'ils côtoient quotidiennement.

13 séjours pour l'école publique soit un montant de 1950 F.

21 séjours pour l'école privée soit un montant de 3150 F.

ELEVES SCOLARISES A L'EXTERIEUR

Suite à l'application de la carte scolaire les communes doivent une participation financière pour les élèves scolarisés dans une école publique d'une commune voisine.

1550 F pour 2 élèves scolarisés à Annonay.

680 F pour 2 élèves scolarisés à Sarras.

TRAVAUX A L'ECOLE PUBLIQUE

La classe primaire de l'école publique a été restaurée.

Des travaux de maçonnerie, carrelage, plâtrerie, électricité et peinture ont donné à ce local un réel rajeunissement. De nombreux Ardoisiens étaient invités le 9 septembre pour l'inauguration.

Les frais de réfection ont été pris en charge à :

- 60 % par le Département et
- 40 % par la commune.

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES COMMUNALES

Année 89-90	Ecole Publique 23 élèves	Ecole privée 75 élèves
Participation aux dépenses de fonctionnement Sou des écoles ou OGEC	12 000 F	42 700 F
TUC	2 500 F	2 500 F
PIL	—	1 875 F
ANGLAIS	2 280 F	6 000 F
ADDIM	4 560 F	4 560 F
Classe de découverte	1 950 F	3 150 F

LES ECOLES

ECOLE PUBLIQUE

Dynamisée par la création du deuxième poste d'instituteur, l'école publique accueille actuellement dans des locaux entièrement rénovés et des mobiliers neufs, 25 élèves, 12 en maternelle et 13 en primaire. Ces locaux sont toujours entretenus avec soin par Raymonde FOREL, employée municipale.

La classe maternelle - CP

Récemment dotée de nouveaux meubles (chaises, bureaux, tables octogonales, meubles de rangement, présentoir à livres), elle accueille les enfants dès l'âge de 2 ans, dans un cadre structuré en espaces ateliers (bibliothèque scolaire, atelier cuisine, coin musique, espace de travail, graphique pré-lecture et pré-mathématiques, atelier peinture et arts plastiques, coin calme : langage, diapos, films, initiation à l'informatique).

Un espace détente moquette offre aux tout petits la possibilité de dormir ou de se détendre en début d'après-midi.

M. ROMESTANT, nouveau directeur, aidé de M^{me} Geneviève DEYGAS, organise et anime les diverses activités de cette classe.

La classe primaire

Entièrement neuve et également dotée de mobilier neuf, elle se structure en différents espaces gérés par chaque niveau : CE1, CE2, CM.

L'autonomie, la gestion du temps et du travail, la responsabilisation et le sens de l'initiative sont les fils conducteurs de l'organisation spatiale et de la pédagogie de M. BERTRAND, instituteur de cette classe.

Un atelier informatique permet depuis déjà plusieurs années, la communication avec 12 autres écoles de la région par le biais d'un réseau télématique. Chaque année voit naître un projet commun à ces classes dont l'objectif pédagogique premier est la rédaction de différents types de textes (conte, règles de jeux, textes journalistiques, textes scientifiques...).

Cette année, le projet est la rédaction d'un journal local trimestriel composé d'articles écrits par les enfants des diverses écoles. Le premier numéro sortira en janvier, avis aux amateurs ! Ce journal sera géré

comme par le passé par la coopérative des enfants.

Une équipe pédagogique

Chaque semaine est prévu dans les emplois du temps deux heures de décloisonnement entre les deux classes. Ce temps est utilisé à l'élaboration et à la réalisation de projets communs aux maternelles et primaires. Le travail de groupe est la volonté pédagogique de l'équipe enseignante : des groupes sont formés, au sein desquels chaque enfant trouvera sa place et son rôle suivant ses goûts, affinités et capacités. La notion de projet commun est un moteur pour les enfants dans leurs apprentissages.

Les décloisonnements du premier trimestre ont été consacrés à la réalisation de trois spectacles marionnettes pour la soirée de Noël par trois groupes. Ce projet a donné l'occasion aux enfants d'imaginer une histoire, d'écrire scriptes et dialogues, d'inventer des personnages, de leur donner apparence physique et caractère par la fabrication de marionnettes, de créer accessoires et décors, bruitages, bandes sons, chanson en anglais et d'apprendre les rudiments complexes de la manipulation.

M^{lles} Eléonore HOUDAYER et Odile BORT-FLORENTIN, intervenantes en musique et anglais, ont collaboré à ces projets : des ateliers bruitages, création musicale, écoute, mais aussi recherche historique sur les pays anglophones, création d'un texte de chanson et de dialogues en anglais ont permis d'enrichir les spectacles.

Les projets de l'école

Réalisation d'une fresque sur le mur de la cour de l'école, expo-vente de la coopérative scolaire, édition d'un journal, enregistrement d'une cassette de chansons créées par les

enfants, réalisation d'une cassette vidéo sur les activités de l'école, création d'un spectacle pour deux représentations au théâtre d'Annonay les 16 et 17 juin, classe de découverte pour les deux classes à Salavas (Vallon Pont d'Arc).

Conseil d'école :

MM. JULIEN et ROUX, suppléés par M^{mes} SOUTEYRAS et MICOULET ont été élus délégués des parents d'élèves.

Le premier conseil d'est tenu le 1.12 en présence de M^{me} DERT et M. le Maire.

Sou des écoles

Tous ces projets ne pourraient se réaliser sans l'action dynamisante du Sou dont les membres donnent chaque année beaucoup de leur temps et de leur énergie : M. CROS Daniel, Président, M. BIENNIER Michel, Trésorier, M. BERTRAND, Secrétaire, et l'ensemble des parents d'élèves et des membres.

Ont déjà été organisés : une journée portes ouvertes, une randonnée pédestre, un loto, la soirée de Noël.

Sont au programme 1991 : une soirée choucroute le 26 février, un bal en plein air, fête de l'école publique en juin.

L'ECOLE PRIVEE

Pour donner une éducation ouverte sur la vie, de nombreuses personnes se relaient auprès des 77 enfants de l'école.

Leurs maîtres d'abord :

M^{me} ROUCHIER avec les petits de la classe maternelle.

M^{me} BECHERAS pour les moyens.

M^{me} GASTOUD pour les plus grands. Elle est actuellement en congé pour la naissance de Marion, c'est Franck DUCOLOMBIER qui la remplace.

Le 30 juin nous disions au revoir à M^{me} LANGLAIS. Nous la remercions encore avec un brin de fierté puisque les nouveaux 6^e ont obtenu de bons résultats ce premier trimestre. Mais c'est aussi le fruit d'un patient travail à chaque étape de la formation de 2 à 11 ans ! Pour les maîtres et les parents c'est une incitation à continuer à travailler ensemble.

Comme l'année dernière, les religieuses assurent la cantine et M^{lle} FOREL, M^{me} CATINON, M^{lle} VER-CASSON apportent leur concours à cette entreprise éducative.

Il y a celles que les parents appellent familièrement de leur prénom, preuve qu'elles font bien partie de leur univers : Eléonore, chargée de l'éveil musical par l'ADDIM ; Odile, responsable de l'initiation à l'anglais et aux coutumes anglaises. Merci à la Municipalité pour son soutien dans ces domaines.

Il y a eu des intervenants occasionnels : ainsi les pompiers ont effectué une manœuvre d'évacuation ; pas de panique !

Par la C.P.A.M. d'Annonay, les enfants ont bénéficié d'enseignement sur des thèmes divers concernant la santé.

Une élève de l'école d'infirmière a fait un stage à la classe maternelle.

Quelques nouveautés :

L'heure hebdomadaire libérée pour permettre aux maîtres de travailler au projet d'établissement dont on reparlera ; comme on reparlera des nouveaux cycles d'enseignement dans le primaire, l'Ardèche faisant partie des départements pilotes.

Coup d'œil sur 89-90 :

Spectacle inter-écoles à ST-JEURE avec « Les balladins du rire ».

Participation à l'exposition de l'association de loisirs d'Ardoix.

Au voyage à Walibi en mai, on a bien ri, on s'est « éclaté ».

Diverses sorties à pied, à dos d'âne, en train : qu'importe pourvu qu'on découvre le monde.

Les petits ont passé deux jours au Moulin du cours sans papa et maman, partageant leur temps entre la marche, les jeux, une promenade en barque, un feu d'artifice sur l'eau. Ils ont très envie de recommencer !

Pendant ce temps, les moyens étaient en classe de découverte à Beauvène (étude du cycle de la laine en partant de l'observation du troupeau de moutons jusqu'à la visite de l'entreprise « Ardelaine » ; activités sportives et jeux scéniques.

Dans la foulée, les grands partent visiter Arles dans le cadre de leur cours d'histoire. Le 6 juin ils avaient retrouvé leurs camarades de la Drôme et de la Haute-Loire pour participer aux fêtes de St Régis à La Louvesc.

Le 18 décembre les enfants de la classe maternelle rejoignent ceux de St Romain, Quintenas et St Alban pour célébrer Noël dans le cadre de l'éveil de la foi.

Le 22 décembre la fête de Noël préparée avec soin et bonheur a été une vraie fête de partage et de joie. La musique, le rythme, la lumière, les couleurs et les schtroumfs nous ont fait passer un agréable moment.

N'oublions pas la récente classe de découverte à Sagne et Goudoulet pendant laquelle les élèves ont pu découvrir, à dos d'âne, les paysages Volcaniques autour du Gerbier de joncs et récolter de quoi poursuivre leur étude sur l'eau, l'habitat, la géologie, la flore etc.

En décembre encore : sortie ski-luge à La Louvesc.

En cours d'année, des interventions inattendues comme celle d'un perroquet chez les petits : un Vrai.

Clin d'œil à 91

Toutes ces activités servent de support au travail scolaire traditionnel. L'école, déjà abonnée à la vidéo-thèque a le projet de créer un service de documentation au sein de l'établissement.

L'aménagement de l'espace sportif nécessite l'achat de tapis qui permettront les évolutions au sol et les

exercices de lutte auxquels le maître pourra initier les élèves.

Ce que nous avons fait ensemble et ce que nous réaliserons pendant cette nouvelle année nous invite à regarder 91 avec confiance.

Fêtes prévues :

Loto 13 janvier,

Bal (APEL) 22 juin,

Kermesse 14 juillet.

Bureaux des 2 associations :

OGEC :

Président : M^{me} LESTRAS

Vice-Président : M^{me} BAYLE A.

Secrétaire : M^{me} BATTANDIER

Trésorier : M. BETTON R.

APEL :

Président : M. COULAUD D.

Vice-Président : M^{me} SIBERT

Secrétaire : M^{me} DURAND

Trésorier : M^{me} COULAUD Ch.

Les associations de notre village :

Associations

Association Familiale Rurale

Anciens d'Afrique du Nord

Anciens prisonniers de guerre

Société de chasse

Société de boules

Sapeurs Pompiers

Sou des écoles puliques

A.P.E.L.

A.S.A.D.A.

Club du 3^e âge

Association communale
des Loisirs et d'animation

O.G.E.C.

Comité paroissial

Tennis club

Président(e)

BATTANDIER Catherine

MOULIN Roland

VEYRIER Joseph

JUNIQUE Patrick

VERCASSON Camille

VERNET Robert

CROS Daniel

COULAUD Denis

TARRAVELLO Serge

GRAND Marcel

BOUCHET Blandine

LESTRAS Eliane

Père CHEYNET Emile

DERT Marie-Dominique

AMICALE BOULES ARDOIX

En ce début d'année, l'Amicale boules vous souhaite à tous, sociétaires, une excellente année, une excellente santé et une bonne année bouliste.

Avant de vous parler de l'année 1991, jetons un regard sur l'année 1990. Le nombre de licenciés va sans cesse croissant, nous arrivons à 39 licenciés (3 cadets, 21 joueurs 4^e division, 1 féminine, 14 vétérans) et 30 sociétaires fin 1990.

Résultat sportif 1990

Six concours sociétaires :

Coupe COSTE CHAREYRE gagné par GRANGE Henri, BLACHON Chantal, MEISSAT Christophe.

Coupe FEMININE gagnée par POULENARD Guy, BATTANDIER Lucien, BAYLE Roger.

Coupe du TRESORIER gagnée par COSTE André, DUCLOT Richard, CABUS François, GRAND Marcel.

Coupe Raymond GRANGE gagnée par POULENARD Laurent, GRAND Marcel, DUCTRONC YVonne, POULENARD Marie-Rose.

Coupe Marcel GRAND gagnée par

POULENARD Laurent, RAVINET Fernand, GRAND Marcel, DUCTRONC Yvonne.

Coupe du PRESIDENT gagnée par FOREL Stéphane, GRANGE Ramond, POULENARD Marie-Rose, MEISSAT Frédéric.

Le concours 16 quadrettes du secteur a été remporté par CHANTEPY (ANNONAY).

Pour la première fois un concours 32 doublettes mixte du secteur a eu lieu et a été gagné par M. et M^{me} BASTIN (LA MOTTE DE GALAURE).

Enfin le challenge COSTE CHAREYRE a été disputé par 22 doublettes. DUVERT, BAILLE de SATILLIEU remportaient ce challenge pour l'année 1990.

La doublette POULENARD Laurent, GRANGE Marc en mai, et la quadrette FOREL Stéphane, GRANGE Marc, ROUMEYSI Didier, DUCLOT Richard en juin se sont brillamment qualifiées aux éliminatoires du secteur et ont participé aux éliminatoires départementaux en vue de la qualification au Championnat de FRANCE 4^e division à VIVIERS et DAVEZIEUX.

Malheureusement nos représentants n'ont pas réussi à se qualifier pour le championnat de FRANCE.

En 1990 un secteur Vétérans a été créé, ainsi tous les licenciés de plus de 60 ans s'affrontent au niveau du secteur dans des concours officiels. Le 2 août à ARDOIX, 17 quadrettes de la région d'ANNONAY se sont

affrontées, la quadrette VINCENT d'ANNONAY l'emporta. A noter que la quadrette BUISSON Marius, COSTE André, MOULIN Roger, DUCLOT Jean ont gagné la coupe Vétérans à ST-JEURE D'AY en juin.

Enfin en octobre la saison se clôtura par l'assemblée générale qui a élu le bureau :

Président : VERCASSON Camille

Vice-Président : DUCLOT Jean

Secrétaires : ROUMEYSI Didier, POULENARD Laurent

Trésoriers : POULENARD Marius, GRAND Marcel

Membres du bureau : MEISSAT Christophe, FOREL Stéphane, DUCLOT Richard, BOMBRUN Roger, COSTE CHAREYRE René.

Et maintenant 1991

Programme pour cette année

Lundi 1^{er} avril (Pâques) : sociétaire coupe COSTE CHAREYRE.

Samedi 13 avril : voyage sociétaires.

Samedi 20 avril : Sarras-Ardoix (à confirmer).

Mercredi 1^{er} mai : sociétaire coupe FEMININE.

Samedi 11 mai : rencontre ARDOIX-SECHERAS.

Lundi 20 mai (Pentecôte) : sociétaire coupe TRESORIER.

Samedi 25 mai : bal en plein air.

Samedi 15 juin : concours secteur 32 doublettes mixtes.

Vendredi 28 juin : concours secteur 16 quadrettes semi-nocturne.

Samedi 20 juillet : sociétaire coupe Raymond GRANGE avec rencontre ARDOIX-SARRAS.

Jeu 8 août : concours secteur Vétérans.

Dimanche 11 août : concours secteur 16 quadrettes.

Samedi 7 septembre : sociétaire coupe Marcel GRAND.

Samedi 21 septembre : sociétaire coupe du PRESIDENT.

Samedi 12 octobre : grande journée bouliste, concours sociétaires avec la coupe des VENDANGES plus assemblée générale et repas dansant.

De mars à juillet : challenge COSTE CHAREYRE, tête à tête sociétaires.

Cette année au niveau du secteur des centres de formation pour le sport boules vont se mettre en place : L'Amicale boules d'ARDOIX avec l'Amicale boules de SATILLIEU, ST-VICTOR et ST-JEURE pour créer un centre de formation.

A ARDOIX un éducateur va être formé.

Il ne reste plus qu'à vous, jeunes d'ARDOIX, à venir nous rejoindre et découvrir ce sport boules moderne avec ses nouvelles spécialités.

Pour l'année 1991 nous souhaitons la prospérité de notre Amicale, la santé de tous nos membres et la solidarité qui nous unit.

ANCIENS A.F.N.

1990 a marqué une reprise d'activité de notre amicale : partie de boules au printemps, repas en novembre. Deux sympathiques réunions qui ont permis de se retrouver.

Le nombre d'adhérents à notre association est aujourd'hui de 23 avec de nouvelles recrues venues nous rejoindre : Paul BARRAL et Camille VERCASSON accueillis avec plaisir.

1991 se présente encore sous le signe du rétablissement des contacts et des liens d'amitiés autour

des souvenirs déjà éloignés qui furent à l'origine de notre amicale.

C'est à nous tous de rendre notre groupe attractif pour que nos réunions regroupent un maximum de participants, que tous aient envie de venir ou de revenir participer à la vie de notre amicale.

C'est le but qui sera le nôtre pour cette nouvelle année.

L'Assemblée générale se tiendra courant janvier à une date à déterminer ; le programme 91 sera discuté. Probablement que le concours de pétanque sera maintenu en mai.

ASSOCIATION FAMILIALE RURALE

L'assemblée générale de l'A.F.R. s'est tenue le 7.12.90.

Nous regrettons l'absence d'un bon nombre de familles adhérentes bien que les effectifs atteints lors de nos activités soient suffisamment conséquents.

Saison 90 :

Le centre aéré a accueilli 40 enfants. Innovation cette année: mini camp à Roisey

Le camp ados à St Julien Labrousse avec 16 jeunes.

La saison 90-91 a débuté en septembre avec 49 inscrits à la piscine (10 petits à la pataugeoire, les autres prennent des cours), le car assure la liaison à Cormes.

La «soirée porcelet» s'est déroulée dans une bonne ambiance avec cent personnes.

Sortie cinéma le 28 décembre (beaucoup de participants).

Projets :

Nouveau fougot le mardi 12 février 1991.

La soirée A.F.R. aura lieu samedi 9 novembre 1991.

Nouveau bureau :

Présidente :

Catherine BATTANDIER

Vice-présidente :

Marie-France SIBERT

Trésorière : Odile BROT

Trésorière adjointe :

Chantal COULAUD

Secrétaire : Eliane GARNIER

Membres : Annie BAYLE,

Chantal CATINON,

Denis COULAUD,

Danielle GRANGE,

Eliane LESTRAS.

ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DE L'AY

Beaucoup de compétitions en cette saison 1990 avec d'encourageants résultats.

Course de côte du TRICASTIN :

Le 22 avril, 1 voiture engagée :

la R5 GT turbo de William FAURIE. Il finira 19^e au scratch, 5^e du groupe N, 5^e de la classe 5. (Un résultat moyen pour sa toute nouvelle voiture).

Critérium national du VERCORS :

Le 19 mai, 3 voitures engagées :

La R11 turbo de Lucien FOREL et Gilles BOBICHON. Ils finiront 18^e au scratch, 5^e du groupe A, 4^e de la classe 5.

L'Opel Kadett GTE d'Eric MURET et de Sylvie MURET. Ils finiront 13^e au scratch, 4^e du groupe F, 1^{er} de la classe 4. (Une victoire de classe de main de maître malgré des ennuis avec le pont arrière).

La Golf GTI de Thierry DEVISSE et d'Alain CHOVET. Ils finiront 41^e au scratch, 11^e du groupe F, 6^e de la classe 4.

Course de côte SEYSSUEL :

Le 27 mai, 1 voiture engagée : la R5 GT Turbo de William FAURIE. Il finira 46^e au scratch, 2^e du groupe N, 2^e de la classe 5. (Bon résultat pour

sa deuxième place du groupe et de la classe et premier des GT Turbo).

Rallye du Valentinois Sylvain

CHAMBARD :

Les 7 et 8 juillet, 2 voitures engagées :

La R5 GT Turbo de William FAURIE et d'Alain BRUC. Ils finiront 22^e au scratch, 9^e du groupe N, 7^e de sa classe.

L'Opel Kadette GTE d'Eric et Sylvie MURET. (Abandon dans la 2^e spéciale, embrayage cassé).

Course de côte DUNIERES :

Les 28 et 29 juillet, 1 voiture engagée : la R5 turbo de William FAURIE. Il finira 50^e au scratch, 6^e du groupe N, 6^e de la classe 5. (Bon résultat pour une course de ce nom et premier des GT Turbo).

Course de côte régionale des BOUTIERES :

Le 2 septembre, 1 voiture engagée : la R5 GT Turbo de William FAURIE. Il finira 34^e au scratch, 4^e du groupe N, 4^e de la classe 5. (Bon résultat malgré des problèmes avec sa courroie de pompe à eau).

Rallye national du HAUT-LIGNON :

Le 9 septembre, 1 voiture engagée : la R11 Turbo de Lucien FOREL et Gilles BOBICHON. Ils finiront 16^e au scratch, 2^e du groupe A, 2^e de la classe 5.

Rallye de la Drôme

Paul FRIEDMAN :

Le 15 septembre, 1 voiture engagée : la Golf GTI de Thierry DEVISSE et d'Alain CHOVEL. Ils finiront 21^e au scratch, 5^e du groupe F, 2^e de la classe 3.

Course de côte de LUBAC :

Le 23 septembre, 1 voiture engagée : la R5 Turbo de William FAURIE. Il finira 35^e au scratch, 2^e du groupe N, 2^e de la classe 5.

Rallye international de l'ARDECHE :

Les 12, 13, 14 octobre, 4 voitures engagées :

La R5 Turbo de William FAURIE et d'Alain BRUC. (Abandon au début de la 2^e spéciale, moteur cassé).

La R11 Turbo de Lucien FOREL et Gilles BOBICHON. Ils finiront 11^e au scratch, 3^e du groupe A, 2^e de la classe 5.

L'Opel Kadette GTE d'Eric et Sylvie MURET. (Abandon dans la 6^e spéciale, sortie de route).

La Golf GTI de Thierry DEVISSE et d'Alain CHOVEL. (Abandon dans la 9^e spéciale, pompe d'essence cassée).

Une bonne saison 90, malgré un faux pas dans le rallye de l'ARDECHE et de très bons résultats à récidiver pour la saison 91.

BIBLIOTHEQUE

Il existe à Ardoix un relais B.C.P. !

Un grand choix de livres est à votre disposition.

Romans :

(séries noires, policiers, science-fiction, aventure, histoires vécues, œuvres politiques, historiques...).

Biographies, documentaires :

(loisirs, cuisine, sport, bricolage, voyage, histoire, géographie, sciences...).

Recueils de poésie.

Bandes dessinées (adultes et enfants).

Livres de contes et albums divers pour les petits.

Revues :

(santé, magazine, l'enfant, pourquoi ?, système D...).

Ce relais bibliothèque permettra de vous distraire, de développer ou de susciter votre goût pour la lecture, d'enrichir vos connaissances, mais aussi aidera vos enfants dans leurs travaux scolaires grâce à sa documentation riche et variée, et offrira enfin aux tout petits un contact privilégié avec l'univers du livre.

Les permanences sont tenues en mairie tous les jeudis de 16 h à 17 h 30.

Une participation de 20 francs est demandée par famille et valable pour toute l'année (gratuité pour les enfants de moins de 11 ans).

Si les horaires ci-dessus ne vous conviennent pas, faites-nous le savoir. Venez nombreux ! Merci !

COMITE PAROISSIAL ET CONSEIL ECONOMIQUE

1990 a vu la restauration de l'Eglise et la bénédiction le 15 juillet par Monseigneur Jean HERMIL évêque de VIVIERS.

L'assemblée générale a eu lieu le 23 novembre en présence du Maire et de 80 personnes. Après le mot de bienvenue nous avons expliqué le rôle du comité paroissial qui est d'animer les messes du dimanche et tout ce qui concerne la vie de la paroisse, et celle du conseil économique qui est de gérer les biens de la paroisse.

Sœur Henri Xavier nous a parlé de ce qui existe à ARDOIX au niveau de la responsabilité des laïcs au service de l'Eglise : équipes liturgiques, chorales, service entretien et décoration de l'Eglise, catéchèse, service des malades et de ce qui n'existe pas encore le CCFD, le secours catholique.

Nous faisons appel aux bonnes volontés pour venir agrandir un groupe ou l'autre.

La trésorière nous a donné le compte financier de la paroisse :

La souscription pour la restauration de l'Eglise, dons, vente de vieux meubles ont rapporté la somme de 115 980 F

Nous avons versé à la commune 61 671 F

Le nouveau mobilier est revenu à 25 831 F

Ce qui fait une dépense totale de 87 502 F

Il nous reste en caisse 28 478 F que nous allons utiliser pour acheter quelques bancs, supplémentaires.

Le vote du conseil économique a eu lieu. Ont été élues les personnes suivantes :

Président : Monsieur le Curé

Tésorière : Anne-Marie BETTON

Secrétaire : Madeleine MOUSSET

Membres : Annie BAYLE, Marie-Josée FAURIE, René COSTE CHAREYRE, Louis BOURRET, Christian MEISSAT, Camille VERCASSON, Henri THOUÉ.

Bonne année à tous et à toutes.

C.O.Q.

Le C.O.Q. regroupe les joueuses et joueurs de foot des communes d'ARDOIX, de QUINTENAS et ST-ROMAIN D'AY. Le club compte 16 licenciés joueurs et 8 licenciés dirigeants. Le terrain intercommunal de Brénieux est largement utilisé.

Mardi :
18 h 30 - 20 h 30 : Seniors

Mercredi :
14 h 30 - 16 h 30 : Poussins-Pupilles
16 h 30 - 18 h 30 : Benjamines, débutants, minimes
18 h 30 - 20 h 30 : filles-cadets.

Vendredi :
18 h 30 - 20 h 30 : Juniors-Seniors.

Samedi après-midi :
matchs poussins-pupilles, minimes-benjamines, plateau débutants.

Dimanche matin :
matchs cadets juniors filles.

Dimanche après-midi :
matchs seniors.

Un entraînement supplémentaire a lieu pendant les congés scolaires et un stage de foot est organisé pendant les vacances de Pâques.

Un car est mis à la disposition des enfants des trois communes désirant s'initier ou se perfectionner à la pratique de football le mercredi pour les débutants, poussins, pupilles et benjamines.

Pour la saison 89-90, il a fallu au club la somme de 110.000 F afin de couvrir tous les besoins.

Une convention signée entre les municipalités d'ARDOIX, QUINTENAS, ST ROMAIN D'AY et le club olympique de QUINTENAS a fixé pour l'année 90 le montant des subventions versées par les communes.

En contrepartie, le club s'engage à prendre en charge les frais de fonctionnement et frais d'entretien de Brénieux

Par contre les investissements sont à la charge des trois communes et ne sont décidés que par elles.

L'année 90 a vu se réaliser la fermeture du terrain intercommunal de Brénieux.

Notre club a vécu cette année un double événement important :

son vingtième anniversaire et le vingtième mandat de notre président M. CLUSEL.

A cette occasion nous avons été heureux d'offrir à tous nos amis un match de gala qui a opposé le F.C Valence à l'A.S. Roanne.

Avec l'aide de tous, nous espérons que le C.O.Q. continuera de vivre longtemps et nous vous invitons à vous joindre à nous lors des bals que nous organisons :

Le 12 janvier 1991 : bal avec Music Star, salle polyvalente QUINTENAS.

Le 9 mars 1991 : bal sur invitation salle polyvalente QUINTENAS.

DONNEURS DE SANG

Collecte de sang : elle aura lieu le mardi 12 février 1991 de 17 à 19 h. en Mairie.

Anciens et nouveaux donneurs de 18 à 60 ans nous comptons sur vous.

SAPEURS POMPIERS

Remerciements :

L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Ardoix remercie chaleureusement les habitants de leur bon accueil et de leur générosité lors de la présentation du calendrier, de même tous ceux qui, au cours de l'année écoulée ont, à l'occasion de services rendus ou autres, remis un don en faveur de l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Meilleurs vœux à tous pour l'année 1991.

Au cours de l'année 1990, les sapeurs-pompiers ont dû intervenir à 33 reprises.

La vogue aura lieu les 15 et 16 juin 1991.

Le chef de corps.

SOCIETE DE CHASSE

Notre bureau vient de se réunir pour faire le bilan financier de la saison presque écoulée et pour parer les commandes de gibier de repeuplement pour la prochaine. A cette occasion nous demandons à tous les propriétaires de chiens d'éviter la divagation car ce gibier coûte cher.

Malgré ce que certains en pensent la chasse est une activité et un sport parmi bien d'autres qui demande dans le courant de l'année beaucoup de préparatifs.

C'est du travail des mois précédant l'ouverture que dépendront les résultats de la saison de chasse.

Par grands froids et temps de neige, le chasseur ira agrainer et affourager les animaux en difficulté, il réduira ainsi au maximum les pertes hivernales.

Les bonnes relations qu'il aura avec les cultivateurs non chasseurs conditionneront le maintien par ceux-ci des haies, talus et boqueteaux.

Il replantera, s'il le faut, les friches de buissons et de couverts pour reconstituer les abris naturels. Les bandes-abris nécessaires au gibier et à tous les animaux seront multipliées.

Il saura prendre la pelle et la pioche, le marteau et la scie, pour construire agraires et mangeoires, pour fabriquer les barres d'envol qui seront installées sur les tracteurs des amis cultivateurs, etc.

La fédération départementale, avec les techniciens vulgarisateurs, sera là pour aider les chasseurs de ses conseils techniques.

Nos festivités annuelles auront lieu aux dates habituelles :

Bal en plein air avec MUSIC STAR les 13 et 19 mai

Tir aux pigeons les 20 et 21 juillet.

Nous demandons à tous les chasseurs de participer à ces manifestations et invitons parents et amis à venir nous rendre visite pour que ces fêtes soient une réussite.

TENNIS-CLUB

Le club adresse à tous les licenciés et futurs licenciés ses vœux les meilleurs pour 1991.

Il souhaite renouveler et susciter un intérêt croissant pour ce sport individuel et d'équipe, afin de compléter l'animation sportive de notre village.

Un rappel des cotisations 91 :

Couple	350 F
Adulte	210 F
Etudiants, chômeurs et militaires	120 F
Enfants	90 F

Que ceux qui veulent continuer à jouer s'adressent pour l'achat des cartes à la permanence en mairie les samedi de 11 h à 12 h ou téléphoner au 75 34 43 94.

Les tickets d'invitation de 10 F de l'heure par personne sont en vente chez M^{mes} A.-Marie BETTON et Jeanine RANDON.

Le cahier de tennis est toujours à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture pour les inscriptions au stage de formation, école de tennis qui sera animée par J.-Paul BROT et autres suggestions.

Programme sportif proposé :

Tournoi interne, tournoi masters, coupe de l'amitié, rencontre amicale avec les clubs voisins.

Des précisions vous seront données le moment venu.

U.N.R.P.A.

Le club du 3^e âge a repris en septembre ses activités bimensuelles : jeux de cartes, de sociétés ou de boules qui font passer d'agréables après-midi.

La salle de foyer aimablement prêtée par la municipalité, agréablement décorée, bien chauffée, est très appréciée de tous les membres du club. Plusieurs activités ont donc eu lieu :

Janvier : tirage des rois.

14 février : dégustation des bugnes.

18 juillet : assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. BLANCHET. M. Marcel GRAND a été élu président du club.

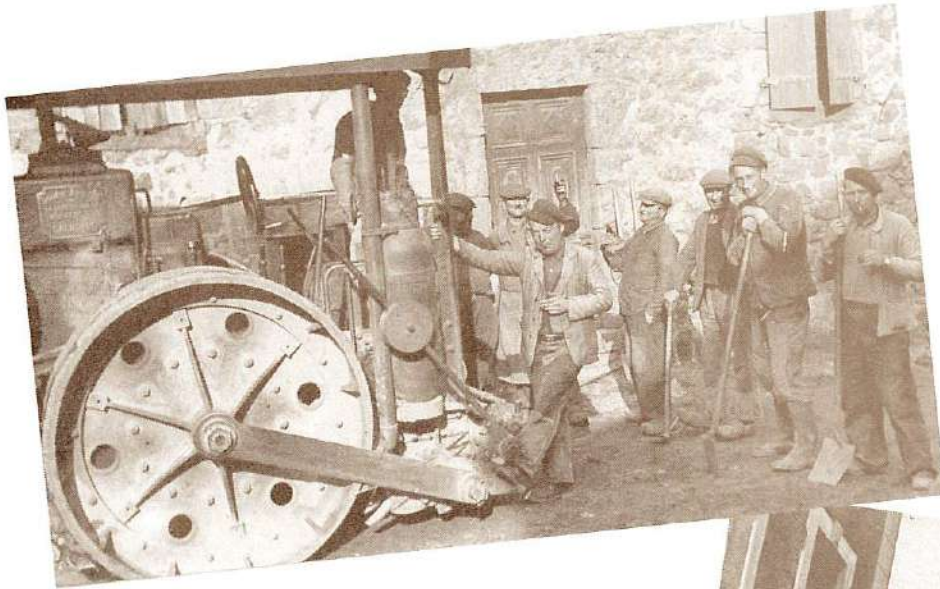
4-5 août : l'exposition-vente annuelle a connu un beau succès.

24 novembre : 56 convives étaient réunis pour le repas annuel. Le Maire apporta son concours à cette journée qui se déroula dans une chaude ambiance. En soirée les airs d'accordéon rythmèrent danses et chansons.

Par une belle journée de mai, nous sommes allés faire une croisière sur le Rhône, de ST-GILLES DU GARD à AIGUES MORTES, avec repas au fil de l'eau. Puis le car nous emmena à travers la Camargue pour une visite aux SAINTES MARIES DE LA MER. C'est au retour que nous avons pu admirer LE PONT DU GARD. Le 19 septembre c'est le safari de PEAUGRES qui nous fit passer une belle journée. Avec la visite en car, nous avons pu voir vivre de près les animaux sauvages. Après un bon repas à la cafétéria, la visite à pied nous permit d'admirer des centaines d'animaux et d'oiseaux vivre librement au milieu de ce parc.

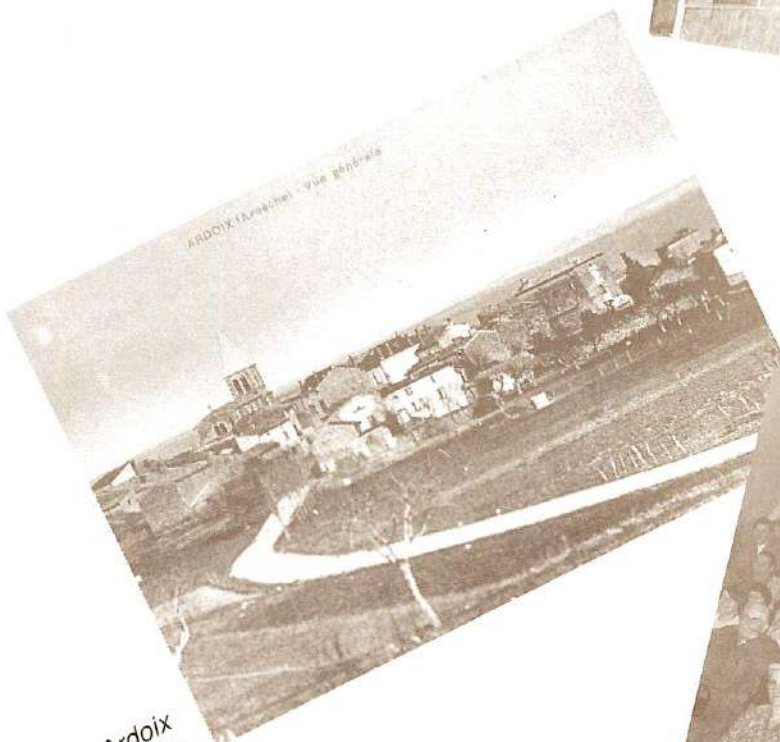
CALENDRIER DES FETES :

Fougot A.F.R.	: 12 février.
Soirée Choucroute Ecole Publique	: 26 février.
Bal C.O Q QUINTANAS	: 9 mars.
Pétanque A.F.N.	: 12 mai
Bal A.C.C.A. Chasse	: 18 et 19 mai.
Bal Boules	: 25 mai.
Bal A.S.A.D.A.	: 8 juin.
Vogue Sapeurs Pompiers	: 15 et 16 juin.
Bal APEL	: 22 juin.
Kermesse APEL - OGEC	: 14 juillet.
Tir aux pigeons	: 20 et 21 juillet.
Soirée A.F.R.	: 9 novembre.



Travaux de voirie
et cylindrage
Octobre 1962

Ardoix
Place de l'Eglise



Ardoix
Vue générale



Du bon théâtre
avec le Groupe d'Ardoix
10 mars 1979